

SYNTHESE

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Des élections régulières au suffrage universel constituent, avec la séparation des pouvoirs, l'un des marqueurs les plus importants des démocraties modernes.

Une question importante est celle de la mesure de la participation électorale : les électeurs inscrits votent-ils ou non lors d'une élection ? Cette participation se mesure par le taux d'abstention et le taux de participation.

Cependant, cette mesure de l'abstention doit être complétée par celle de la non-inscription : certaines personnes remplissent les conditions pour être inscrites sur les listes électorales, mais ne le sont pas

Il existe plusieurs façons de mesurer la mobilisation des électeurs.

Le taux d'abstention mesure le pourcentage d'électeurs inscrits sur les listes électorales qui n'ont pas voté à un tour de scrutin donné. $\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales n'ayant pas voté à un tour du scrutin} / \text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}$

Le taux de participation électorale est le contraire du taux d'abstention. Il mesure le pourcentage d'électeurs inscrits qui sont allés voter.

Formule : $\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales ayant voté à un tour du scrutin} / \text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales}$

La mesure des taux de participation et d'abstention, largement relayée par les médias, ne suffit toutefois pas à saisir la réalité de la non participation électorale.

Le calcul du taux d'inscription sur les listes électorales permet de saisir la part des électeurs potentiels s'étant effectivement inscrits. Si depuis l'abaissement de la majorité électorale en 1974 sont considérés comme électeurs tous les nationaux français de plus de 18 ans jouissant de leurs droits civils et politiques (auxquels il faut ajouter pour les élections locales les ressortissants de l'Union Européenne), tous ne s'inscrivent pas sur les listes électorales.

Taux d'inscription : $\text{Nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales} / \text{Nombre de personnes ayant légalement la possibilité de le faire}$

Il existe des variables sociales liées à l'abstention et nous retiendrons en argument l'intérêt pour la politique et le sentiment de compétence politique .

Une partie de l'abstention s'explique en effet par des variables sociologiques. C'est en particulier le cas de l'abstention systématique, qui relève essentiellement de ce qu'Anne Muxel nomme abstention "hors-jeu" ; Il s'agit d'une abstention qui manifeste une distance importante vis-à-vis du processus et des enjeux électoraux.

Qu'il existe une sur-représentation des catégories « dominées » dans l'abstention n'est pas nouvelle. Pierre Bourdieu l'analyse dans *La Distinction* (Bourdieu, 1979) comme étant la manifestation, dans le domaine politique, de la domination symbolique et des inégalités liées à la répartition inégale du capital culturel. Subsiste une barrière sociale qui limite la propension des "dominés" à participer au scrutin. Cette barrière, liée aux ressources culturelles inégales des groupes, repose au moins autant sur le sentiment de compétence (subjectif) que sur la compétence objective. Les personnes de milieu modeste ont tendance à « s'auto exclure » de la vie politique. A contrario, .

« L'abstentionnisme dans le jeu » est le fait d'électeurs généralement favorisés, diplômés, portant un choix électoral de désintérêt tout en étant intégrés à la société. Ils utilisent l'abstention comme un moyen de contestation, d'exprimer leur mécontentement vis-à-vis de l'offre électorale. Ce type d'abstention est donc un acte politique motivé. On parle d'abstentionnisme dans le jeu. Elle est le fait d'électeur détenant un capital culturel élevé plutôt diplômé et appartenant à une PCS supérieure.

La politisation dépend ainsi à la fois du "degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans le déroulement des événements politiques, donc, de leur trouver un sens" (sentiment de compétence) et de la "capacité à opérer une construction proprement politique de l'espace politique" (compétence). La durée de scolarisation est en ce sens déterminante dans l'acquisition de cette maîtrise, car elle fournit aussi bien les instruments (langagiers, les concepts utilisés) que l'appétence nécessaires à ce travail de politisation, seul à même de doter l'individu de repères lui permettant de s'orienter dans l'offre électorale et de "se faire" une opinion. "La politisation différentielle des « classes sociales » apparaît disons le comme une conséquence de leur inégalité devant le système d'enseignement"

Ainsi, plusieurs facteurs expliquent l'abstention électorale. Avoir un faible niveau de diplôme, un emploi précaire, être au chômage, un faible niveau de vie augmentent la probabilité de ne pas se rendre aux urnes. L'abstention est souvent le résultat d'un faible degré d'intégration, et d'un sentiment d'incompétence politique, fortement corrélés à la position sociale et au niveau de diplôme

Le rôle de la famille dans l'apprentissage de la pratique électorale est crucial et nous pouvons parler d'une socialisation politique dès l'enfance. L'influence familiale se poursuit souvent au travers de choix électoraux orientés par les parents. Dans les familles d'origine étrangère, sur-représentées en milieu populaire, la politisation exercée par les parents se trouve toutefois limitée par le nombre de parents n'ayant pas le droit de vote ou se sentant illégitimes à "se mêler des affaires des nationaux". Par ailleurs, la tendance à la "déstructuration des familles" (l'augmentation du nombre des familles monoparentales et des ménages composés d'une seule personne) constitue un facteur important de la démobilisation électorale et donc de l'abstention.

La théorie du vote sur enjeux affirme que les électeurs, autonomes et rationnels, se décident en fonction d'une conjoncture politique particulière, et relativise l'influence des variables sociales. Le choix de l'électeur dépend des enjeux propres à chaque élection: la configuration électorale (mode de scrutin, partis en présence, etc.), la stratégie électorale (alliances, etc.) et la conjoncture (attentats, crise et montée du chômage, scandale concernant un candidat, etc. Les électeurs font des choix électoraux en fonction des enjeux de chaque élection qui viennent « résonner » avec leur socialisation. (par exemple, ils aiment ou ils n'aiment pas le programme de tel candidat). Les électeurs sont capables d'identifier les problèmes les plus importants dans le débat politique (les enjeux de l'élection), de comparer les propositions des différents candidats et des partis, et d'effectuer leur choix en fonction de la proposition qui leur est la plus favorable. Le vote est de ce fait pour partie le résultat d'un positionnement individuel face à un contexte et à l'offre politique proposée.

L'abstention s'explique ainsi dans ce cas par la perception par l'électeur des enjeux du scrutin. Cela influence aussi la probabilité de sa participation. Cette perception tient à la fois au type d'élection concerné et aux enjeux proprement dits. Voter en ce cas est une affaire totalement individuelle.

Le vote et l'orientation électorale sont largement structurés par des appartenances collectives et des déterminants sociaux, dont beaucoup sont toujours d'actualité dans la France contemporaine.

Dès le début du XX^{ème} siècle, plusieurs travaux, désormais considérés comme fondateurs de la sociologie électorale, ont montré que les préférences électorales sont organisées par des logiques d'appartenance sociale. On peut aussi prédire le vote d'un individu en connaissant ses caractéristiques sociales (statut social, lieu de résidence, religion...) : « les gens pensent politiquement comme ils sont socialement ». Lors de la socialisation, le milieu social peut aussi transmettre à l'individu des valeurs qui influenceront son identification politique. Le vote est donc un acte collectif.

L'orientation électorale est socialement déterminée. Au travers de la mise en évidence des déterminants du comportement électoral les chercheurs ont mis en évidence le fait que « les gens pensent politiquement comme ils sont socialement » (P. Lazarsfeld). En effet, les déterminants du comportement électoral sont des variables qui influencent le comportement électoral : la religion, l'appartenance à une PCS, le patrimoine détenu et dans une moindre mesure l'âge des électeur si ce n'est le sexe. Les chercheurs ont par exemple montré que « la relation qui unit religion et politique est simple : plus l'intégration au catholicisme est forte (par opposition à l'auto-définition comme « sans religion »), plus le vote pour la droite est élevé et celui pour la gauche faible ». d'importance à leur liberté.

Par ailleurs, l'étude permet de montrer l'interaction qui existe entre l'effet de certaines variables lourdes et les enjeux de la campagne électorale. Dans la plupart des pays européens, les indépendants votent plus souvent à droite que les salariés. La propriété des moyens de travail, le statut de « patron », l'attachement à la libre entreprise et à l'initiative individuelle semblent favoriser un libéralisme économique et une valorisation de la prise de risque qui convergent avec les valeurs de la droite. En France, l'opposition entre indépendants et salariés s'est renforcée depuis l'accès de la gauche au pouvoir dans les années 1980. Il s'agit désormais du clivage socio-professionnel le plus déterminant dans l'orientation des électeurs. Au sein du groupe des salariés, un clivage oppose ensuite ceux qui travaillent dans le secteur public à ceux qui travaillent dans le privé. Les fonctionnaires et agents du public votent plus souvent à gauche tandis que les salariés du privé votent plus souvent à droite.

Il existe une volatilité électorale (encore appelée mobilité électorale cad fait pour un électeur de ne pas voter pour le même candidat ou parti d'un scrutin à un autre, ou d'alterner participation et abstention). La mobilité peut être intra-bloc (voter pour des partis différents, mais toujours pour la gauche par exemple) ou inter-bloc (passer de la droite à la gauche et inversement).) n'est pas un phénomène nouveau. L'intensité des alternances politiques depuis les années quatre-vingt en France suscite l'interrogation à savoir que les électeurs et électrices deviendraient de moins en moins fidèles aux partis

Le « vote de classe » semble s'éroder, et tout particulièrement la relation qui unit les ouvriers à la gauche. Depuis les années quatre-vingt, ceux-ci s'éloignent de la gauche pour se rapprocher de la droite et, de plus en plus, de l'extrême droite. Cette volatilité est liée à une plus faible identification à la classe ouvrière, et aux difficultés rencontrées sur le marché du travail. La volatilité électorale peut aussi être interprétée comme signe d'un électeur de plus en plus diplômé, moins prisonnier de ses appartenances sociales, capable d'utiliser son vote comme une arme stratégique. Mais la volatilité électorale est assez difficile à mesurer : l'offre politique change au fil du temps.

La volatilité électorale a progressé tant du point de vue de la participation que de l'orientation électorales. L'abstention intermittente en est une manifestation. Si l'on se concentre maintenant sur l'orientation du vote, la volatilité se manifeste par le changement des préférences d'une élection à l'autre. Ce phénomène interroge la sociologie politique car il peut refléter un affaiblissement du poids des variables lourdes lié un déclin de l'identification politique et/ou à un renforcement du poids des variables contextuelles, ou bien une recomposition du poids de certaines variables .

L'évolution des déterminants du clivage gauche-droite (montée des questions culturelles) ainsi que son affaiblissement récent posent la question de la pertinence des variables lourdes, puisqu'en France leur influence est analysée en termes de positionnement sur un axe gauche-droite. Ce questionnement est encore renforcé par les réflexions qui se développent autour de la remise en cause des classes sociales et, notamment, de la classe ouvrière . Ainsi cette mobilité électorale peut être expliquée par le déclin du vote de classe ou par la montée des qualifications et de l'individualisation, rendant l'électeur plus critique et plus capable d'un usage stratégique de son vote. Pour autant, la volatilité de l'électeur est à nuancer, car elle est souvent une mobilité interne à chaque camp et n'empêche pas la fidélité à un système de valeurs stable.